

Depuis 2014, l'Etablissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Somme s'est engagé sur le petit cycle de l'eau, apportant aux collectivités du territoire un accompagnement administratif, technique et juridique dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.

Cet EPTB, syndicat mixte ouvert, compte aujourd'hui parmi ses membres les Conseils Départementaux de la Somme, de l'Aisne, et de l'Oise, des EPCI (communautés de d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'eau et d'assainissement, ...) et des associations syndicales de rivières regroupant des propriétaires privés riverains.

En tant que délégataire du Conseil départemental de la Somme, il apporte aux collectivités des missions d'assistance technique (*article L. 3232-1-1 du CGCT*) en eau potable, assainissement collectif et non collectif. L'éligibilité des collectivités à ce service est déterminée selon des critères définis par le décret 2007-1868 du 26 décembre 2007, modifié par le décret 2019-589 du 14 juin 2019.

Par ailleurs, toute collectivité membre de l'EPTB peut solliciter auprès de celui-ci des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les mêmes domaines. Il s'agit d'un accompagnement à la carte dans le cadre d'une programmation d'études ou de travaux.

Ces deux secteurs d'activité sont regroupés dans un même pôle, au sein duquel se trouve le poste à pourvoir.

MISSIONS :

Sous l'autorité hiérarchique du responsable du pôle eau et assainissement, il doit coordonner et réaliser les missions d'assistance technique dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement non collectif, dont il a la responsabilité. Par ailleurs, il participe à la mise en œuvre des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités.

ACTIVITES :

- **Sous l'autorité hiérarchique du responsable de pôle :**

Conseille les collectivités

Collabore à la réalisation des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (études préalables, travaux)

Entretient des relations étroites avec les partenaires institutionnels

Aide les collectivités dans le suivi administratif, technique et financier de leur contrat

Assure une veille technique et réglementaire

Propose des axes de travail et impulse des projets dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement non collectif

Suit et contrôle les missions du technicien placé sous son autorité

- **En matière d'assistance technique « eau potable » (SATEP)**

Réalise les missions d'assistance technique dans le domaine de l'eau potable listées dans la convention de délégation et s'assure de leur bonne réalisation auprès du technicien

Organise l'activité du technicien et valide son travail

Centralise les données relatives à l'eau potable

Collabore au rapport annuel d'activités sur la partie « eau potable »

Aide à améliorer la qualité des prestations rendues aux collectivités

Initie une réflexion globale sur la gestion de l'eau dans le département, en lien avec les deux SAGE du bassin versant de la Somme

- **En matière d'assistance technique « assainissement non collectif » (SATANC)**

Réalise les missions d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement non collectif listées dans la convention de délégation et s'assure de leur bonne réalisation auprès du technicien

Anime le réseau autour de tous les acteurs de l'assainissement non collectif, notamment au travers de la charte

Apporte des conseils juridiques auprès des collectivités exerçant la compétence « assainissement non collectif »

Organise l'activité du technicien et valide son travail

Collabore au rapport annuel d'activités sur la partie « assainissement non collectif »

Aide à améliorer la qualité des prestations rendues aux collectivités

- **En lien avec la structure**

Collabore à la valorisation des activités du pôle auprès des élus de l'AMEVA

Contribue à la réalisation de projets transversaux internes à la structure en particulier dans le domaine des opérations de reconquête de la qualité des eaux, l'impact du changement climatique sur la ressource en eau

Formation – Expérience professionnelle :

Niveau : BAC + 3 à 5 spécialisé dans le domaine de l'eau

Expérience de trois ans minimum dans le domaine de l'eau

Titulaire du permis B

Compétences requises :

- **Connaissances**

Connaissances de la législation relative à l'eau et des procédures de marchés publics,

Connaissances techniques dans le domaine de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif

Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels spécifiques en particulier la cartographie SIG

Maîtrise de la conduite de projet.

- **Aptitudes professionnelles**

Capacités rédactionnelles (analyse et synthèse) et relationnelles,

Aptitude au travail par projet,

Capacité à porter et défendre un projet,

Aptitude au suivi et au contrôle

Capacité d'animation et conduite de réunion.

- **Comportements/Motivations**

Qualité relationnelle,

Rigueur, organisation et méthode,

Force de proposition,

Sens du travail en équipe,

Réactivité,

Capacité à se former et à former.

Contraintes du poste

Déplacements sur l'ensemble du territoire départemental (permis B exigé)

Descriptif du poste :

- Titulaire ou contractuel, statut ouvrant droit à RTT
- Rémunération fixée en référence à l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale
- Régime indemnitaire et chèques déjeuner, véhicule de service en partage.

Poste à pourvoir à partir du 1^{er} septembre 2022

Candidature (CV + Lettre de motivation) à adresser au plus tard pour le 1^{er} juillet 2022

Monsieur le Président du
Syndicat Mixte AMEVA/ EPTB Somme
32 route d'Amiens
80480 DURY
Tél. : 03 22 33 09 97
E-mail : s.rogier@ameva.org